Republique islamique de mauritanie

ministere du petrole, de l’energie et des mines

**Projet d’appui aux négociations des projets gaziers et de renforcement des capacités institutionnelles (PADG)**

**TermES DE Reference**

**Recrutement d’un Consultant pour le développement et réalisation d’un Portail de collecte de données pour la DGH, d’un Portail de Suivi et d’Évaluation des Données du Contenu Local pour le compte de la DGH et de la DGM, et d’un Portail de Gestion du Contenu Local de l’Industrie Extractive**

1. **CONTEXTE**

Le groupe de la Banque Mondiale a accordé un don d'assistance technique au Gouvernement de la Mauritanie (Don No. IDA D2730-MR), avec comme objectif principal d’améliorer la capacité du gouvernement à faire progresser les négociations vers les décisions finales d’investissement dans le secteur gazier et jeter les bases de la contribution du secteur à l’économie grâce à un renforcement des capacités et des cadres juridique et réglementaire.

Le travail prévu dans le cadre de ces termes de références sera financé par le Don précité.

1. **OBJECTIF**

La présente mission a pour objectif de sélectionner un Consultant (Firme ou association de Firmes) pour développer et réaliser les 3 Portails suivants pour le compte du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie (MPME), de sa Direction Générale des Hydrocarbures (DGH) et de sa Direction Générale des Mines (DGM) :

* Portail (1) de collecte et gestion de données pour les activités de la DGH,
* Portail (2) de collecte et gestion de données pour le Contenu Local pour la DGH et la DGM,
* Portail (3) pour la gestion du Contenu Local des Secteurs Hydrocarbures et Miniers avec accès et population de la plateforme par l’ensemble des acteurs du domaine extractif,

1. **Portail de collecte et Gestion de Ddonnées pour les activités de la DGH**
   * Collecter des données quantitatives et qualitatives dans des formats homogènes et comparables auprès des principales parties prenantes identifiées (Opérateurs pétroliers, Sociétés gestionnaires des dépôts, Marketeurs …) ;
   * Exploiter et gérer l’ensemble des informations collectées en facilitant l’élaboration de tableaux de bord et de reporting internes et externes ;
2. **P****ortail de Suivi et d’Évaluation des Données du Contenu Local pour le compte de la DGH et de la DGH**

* Permettre aux Opérateurs et Sociétés de services d’insérer les déclarations relatives à l’emploi et à l’approvisionnement à partir du marché local ;
* Permettre à la DGH et DGM de consulter et d’exploiter l’ensemble des données relatives à la mise en œuvre de la stratégie de Contenu Local;
* Permettre à la DGH et DGM d’avoir un système d’évaluation et suivi (S&E) des performances de réalisation du Contenu Local dans l’industrie extractive ;

1. **Portail de Gestion du Contenu Local de l’Industrie Extractive**

* Mettre en relation les Opérateurs pétroliers et miniers en Mauritanie avec les acteurs du **contenu** local, en offrant des informations sur les Opérateurs / Fournisseurs, sur les appels d'offres, informations sur les offres d'emploi, etc…;
* Permettre à chaque Opérateur de partager avec le marché local via le portail ses besoins de façon à ce que tous les acteurs du contenu local aient la même information dans le délai, chacun dans son domaine d’intervention ;
* Permettre aux acteurs du Contenu Local de présenter leurs services, savoir-faire et compétences via le Portail ;

1. **MISSIONS/ACTIVITES**
2. **Portail de Collecte et Gestion de Données pour les activités de la DGH**

La mission principale du Consultant est de proposer des formats de collecte de donnéesauprès des principales parties prenantes identifiées (Opérateurs pétroliers, Sociétés gestionnaires des dépôts, Marketeurs …), ainsi que des tableaux de bord de restitution, et de réaliser un Portail dont les principales fonctionnalités sont les suivantes :

1. Disponibilité des données : le Portail sera adossé à une base de données qui centralisera l’ensemble des données collectées ; Les données brutes collectées seront ainsi regroupées par familles homogènes, défalquées par activités et prêtes à être exploitées dans un système unique ;
2. Exploitation des données : à partir des données collectées, le Portail permettra de faciliter et d’automatiser lorsque c’est possible l’exploitation les données brutes disponibles et devra à ce titre permettre de conduire :
   * Des analyses des données en temps réel avec des tableaux de bord visuels déjà prédéfinis dans le Système ;
   * Dresser des comparaisons entre les performances réalisées par les différents Opérateurs ou pour un même Opérateur à travers le temps et aider à mettre en place une planification adéquate des missions d’audit et d’inspection ;
   * Établissement automatique des rapports mensuels et de statistiques pour les besoins de communication interne ou externe de la DGH.
3. Gérer les alertes : le système devrait ainsi permettre de lancer automatiquement des relances aux retardataires (Opérateurs pétroliers, Sociétés de distribution des produits pétroliers …) n’ayant pas encore saisi les données dans les temps impartis ;
4. Orienter l’intervention des agents de la DGH sur des tâches à plus grande valeur ajoutée : le Portail permettra ainsi d’orienter les efforts des agents de la DGH à l’analyse et l’exploitation des données, et économiser les efforts pour le traitement et à la compilation des données.

Pour assurer à la fois son accessibilité et adaptabilité, le Portail doit être déployé sur les réseaux internet et intranet. Le déploiement se fera sur un site principal connecté aux réseaux internet et intranet. Le système doit être capable d’être reconfiguré sans nécessiter un travail de développement significatif (de programmation) pour répondre à toute modification future du cadre réglementaire et contractuel régissant le secteur des Hydrocarbures ou des Mines. L’accès au Portail sera sécurisé pour permettre de garantir la sécurité et la confidentialité des données.

Le consultant devra effectuer les activités ci-dessous nécessaires à la réalisation de la mission :

1. Analyser les procédures existantes et les données (contenu et format) déjà disponibles (reporting des Projets et Opérations…) ;
2. Conduire un état des lieux des systèmes déjà en opération (matériel, logiciel) ;
3. Proposer des formats de collecte de données auprès des principales parties prenantes identifiées (Opérateurs pétroliers, Sociétés gestionnaires des dépôts, Marketeurs, Développeurs de Projets …) ;
4. Proposer des tableaux de bord de restitution et des reporting interne et externe sur les données collectées ;
5. Spécifier l’architecture assurant un stockage sécurisé des données (datacenter, cloud)
6. Développer et implémenter le Portail ;
7. Organiser des sessions de formation pour les futurs utilisateurs du Portail Système Web (agents de la DGH / autres Parties Prenantes) ;
8. Élaborer un manuel d’utilisation du Portail ;
9. Assurer une phase de soutien et de maintenance sur les premières semaines d’utilisation effective du Portail ;
10. Fournir, à la demande, toute assistance nécessaire et toute autre tâche en relation avec la mission et le domaine de compétence du Consultant que la DGH pourrait lui demander.
11. **Portail de Suivi et Évaluation du Contenu Local dans l’Industrie Extractive pour le compte de la DGH et de la DGM**

La mission du Consultant est de développer un Portail afin d’assurer à la DGH et DGM :

1. La disponibilité des données relatives au Contenu Local : le Portail sera adossé à une base de données qui centralisera l’ensemble des données et rapports collectées. Les données et rapports collectées seront ainsi regroupées par familles homogènes, défalquées par activités et prêts à être exploitées dans un système unique ;
2. L’exploitation des données et la lecture des rapports : à partir des données et rapports collectées, le Portail permettra de faciliter et d’automatiser lorsque c’est possible l’exploitation les données brutes disponibles et devra à ce titre permettre :
3. Des analyses des données en temps réel avec des tableaux de bord visuels déjà prédéfinis dans le Système ;
4. Des comparaisons entre les performances réalisées par les différents acteurs du contenu local ou pour un même acteur à travers le temps ;
5. Des rapports mensuels automatiques et de statistiques de performance de réalisation (actuelle et anticipée) pour les besoins de communication interne ou externe.
6. Faciliter la prise des décisions relatives au Contenu Local : le Portail facilitera ainsi le processus de prise des décisions relatives au contenu local en offrant des indicateurs clés sur la situation du contenu local.

Pour la réalisation de cette mission le Consultant aura à réaliser les tâches suivantes :

1. Analyser les procédures existantes et les données (contenu et format) déjà disponibles (reporting des Projets et Opérations…) ;
2. Conduire un état des lieux des systèmes déjà en opération (matériel, logiciel) ;
3. Développer le Portail sur la base des fonctionnalités attendues ;
4. Valider avec les Parties Prenantes du Contenu Local des formulaires de saisie des données et permettre leur suivi et évaluation (S&E) ;
5. Spécifier l’architecture assurant un stockage sécurisé des données (datacenter, cloud)
6. Organiser des sessions de formation pour les futurs utilisateurs du Portail (Personnel de la DGH et la DGM) ;
7. Élaborer un manuel d’utilisation du Portail ;
8. Assurer une phase de soutien et de maintenance sur les premières semaines d’utilisation effective du Portail ;
9. Travailler étroitement avec le consultant chargé de mettre en place la stratégie de contenu local notamment pour assurer la conformité de la plateforme avec les normes et standards internationales du domaine.

Pour assurer à la fois son accessibilité et adaptabilité, le Portail doit être déployé sur les réseaux internet et intranet. Le système doit être capable d’être reconfiguré sans nécessiter un travail de développement significatif (de programmation) pour répondre à toute modification future du cadre réglementaire et contractuel régissant le secteur des Hydrocarbures ou des Mines. L’accès au Portail sera sécurisé pour garantir la sécurité et la confidentialité des données

1. **Portail de Gestion du Contenu Local de l’Industrie Extractive**

La mission du Consultant est de proposer des formats de collecte de données et rapports relatifs au contenu local soumis par le secteur privé au MPME (DHG et DGM)ainsi que des tableaux de bord de restitution, et de réaliser un Portail dont les principales fonctionnalités sont les suivantes :

1. Mettre en relation les Opérateurs pétroliers et miniers en Mauritanie avec les acteurs du contenu local, en offrant des informations sur les Opérateurs / Fournisseurs, sur les appels d'offres, informations sur les offres d'emploi, etc… ;
2. Permettre à chaque Opérateur de partager avec le marché local via le Portail ses besoins de façon à ce que tous les acteurs du Contenu Local aient la même information simultanément, chacun dans son domaine d’intervention ;
3. Permettre aux acteurs du Contenu Local de présenter leurs services, savoir-faire et compétences via le Portail ;

Pour la réalisation de cette mission le Consultant aura à réaliser les taches suivantes :

1. Conduire un état des lieux des systèmes déjà en opération (matériel, logiciel) ;
2. Proposer des formats de collecte de données auprès des principales parties prenantes identifiées (Opérateurs pétroliers et miniers, Marketeurs, Développeurs de Projets…) ;
3. Validation par les Acteurs et Parties Prenantes du Contenu Local des formulaires de saisie des données afin de permettre leur suivi et évaluation (S&E) ;
4. Développer le Portail sur la base des fonctionnalités attendues ;
5. Spécifier l’architecture assurant un stockage sécurisé des données (datacenter, cloud)
6. Organiser des sessions de formation pour les futurs utilisateurs du Portail (Personnel de la DGH et la DGM et autres Parties Prenantes) ;
7. Élaborer un manuel d’utilisation du Portail ;
8. Assurer une phase de soutien et de maintenance sur les premières semaines d’utilisation effective du Portail ;
9. Travailler étroitement avec le consultant chargé de mettre en place la stratégie de contenu local notamment pour assurer la conformité de la plateforme avec les normes et standards internationales du domaine.
10. **LIVRABLES ET CALENDRIER**

**Livrables :**

**Rapport R1 : Le Consultant présentera un Rapport Initial incluant :**

* + Un examen des processus métiers de gestion et de traitement des données collectées des opérateurs tiers dans l’Amont et l’Aval pétroliers (Canevas de collecte de données, Tableaux de bord de restitution …) ;
  + Proposer des formats de collecte de données auprès des principales parties prenantes identifiées (Opérateurs pétroliers et Miniers, Sociétés gestionnaires des dépôts, Marketeurs, Développeurs de Projets …) ;
  + Les documents de conception de trois Portails, y compris le schéma de codification, les registres manuels et les systèmes informatisés ;
  + Les recommandations pour les matériels et les logiciels ;
  + Les commentaires éventuels sur workflows déjà réalisés pour le Portail ;
  + Le plan de migration (transfert) des données ;
  + Un plan de projet détaillant la mise en œuvre du projet ;
  + Un plan détaillant la mise en œuvre du système pendant les phases de réalisation de la mission puis d’opérationnalisation des trois Portails ;
  + Un plan de formation détaillé sur les trois Portails.
* **Rapport R2** : Le Consultant présentera un Rapport Intermédiaire de Configuration incluant :
  + Le schéma complet des « workflows » pour tous les processus métiers modélisés dans les Portails ;
  + Les vues d’interfaces Utilisateurs ⬄ Portail ;
  + L‘installation d’une version d’essai des trois Portails ;
  + Les résultats des tests fonctionnels des Portails de préproduction et les recommandations pour toutes modifications nécessaires aux Portails finaux.
* **Rapport R3** **:** Le Consultant présentera un Rapport de Production incluant :
  + Les résultats des tests d’acceptation des utilisateurs sur les Portails finaux ;
  + Les manuels standards des procédures d’exploitation pour le bon fonctionnement des Portails ;
  + Les manuels d’administration du système pour l’administration et la maintenance correcte des trois Portails ;
  + Installation des versions finales des Portails
  + Les codes sources des trois Portails.
* **Rapport R4 :** Le Consultant présentera un Rapport de Formation incluant :
  + Les détails du programme de la formation dispensée, les recommandations, ainsi que la proposition pour les formations futures nécessaires pour assurer la pérennité du système ;
* **Rapport R5 :** Le Consultant présentera un Rapport Final à la fin de la Phase de Soutien et de Maintenance (phase estimée de 2 mois). Celui-ci décrira les résultats généraux obtenus au cours du projet et les recommandations pour le fonctionnement des trois systèmes ainsi que leur maintenance et procédure de mise à jour.

Tous les livrables seront transmis au PADG et au point focal technique pour revue et validation.

A la remise des rapports, des ateliers de restitution, physiques ou virtuels, seront organisés en vue de leur validation.

**Calendrier**

Après la notification du marché, l’exécution de la mission commencera dès transmission par le Client de l’ordre de service pour exécuter cette mission qui se déroulera sur une durée de six (6) mois.

L’exécution de cette mission commencera dès la notification d’ordre de commencer à fournir les services et s’étalera sur une durée maximum d’un (1) an.

La durée exacte de la mission sera précisée dans le contrat négocié avec le Consultant retenu.

1. **MODALITES D’EXECUTION DE LA MISSION**

* Le Consultant désignera un coordinateur pour la mission ;
* Le Consultant mobilisera par ses soins tous les moyens logistiques nécessaires à la réalisation de la mission, y compris les infrastructures nécessaires pour la revue des modèles, la reproduction et l’impression des documents ;
* Le consultant sera amener à collaborer avec le cabinet recruter pour la mise en place de la stratégie de contenu local ;
* Le Client mettra la documentation existante à la disposition du coordinateur désigné par le Consultant ;
* Le Consultant sera seul responsable de la collecte des informations publiquement accessibles et nécessaires au travail de recherche documentaire permettant de motiver et appuyer ses avis et recommandations dans le cadre de la mission ;
* Tous les rapports, notes et correspondances fournis dans le cadre de la présente mission seront soumis au PADG, DGH et DGM pour les 2 portails relatifs au Contenu Local, PADG et DGH pour le portail relatif aux données pour la DGH ;
* Tous les rapports et programmes informatiques seront la propriété du MPME ;
* Le Client ne mettra ni installation ni bien à la disposition du Consultant pour la réalisation de cette mission.

1. **PROFIL DU CONSULTANT**

Le Consultant doit :

* 1. Être une Firme ou une association de Firmes de renommée internationale dans le domaine du développement informatique et avoir une expérience dans l’industrie extractive (Pétrolière et Minière) et dans la gestion du Contenu Local ;
  2. Disposer d’une expérience significative en matière de missions d’accompagnement d’acteurs pétroliers et miniers ;
  3. Disposer d’une expérience significative dans l’élaboration de plans d’action de Contenu Local, de conception de plateforme de collecte et gestion du Contenu Local dans les domaines des Mines ou des Hydrocarbures *;*
  4. Disposer d’une expérience significative dans l’élaboration de workflows et de modélisation de procédures ;
  5. Avoir exécuté avec succès durant les dix (10) dernières années au moins deux (2) missions pertinentes pour les missions requises ci-dessus.
* Des missions déjà réalisées en Mauritanie par le Consultant seraient un atout.

1. **COMPOSITION DE L’EQUIPE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL-CLE**

Le Consultant proposera la meilleure équipe expérimentée pour remplir sa mission.

Le personnel minimum clé est défini comme suit :

* + 1. Un expert en développement du Contenu Local (chef de projet) avec les expériences suivantes*;*
* Missions de déploiement du Contenu Local (ressources industrielles et humaines) dans les Projets et les Opérations Minières ou Pétrolières,
* Eexpérience significative dans l’élaboration de benchmarking, plans d’action et reporting de performance dans la réalisation du Contenu Local (Global Reporting Initiative ou équivalent);
* Avoir participé au moins à 2 missions similaires au cours des 10 dernières années.
  + 1. Un expert en élaboration de reporting dans le domaine pétrolier avec les références minimales suivantes ;
  + Être un ingénieur dans le domaine pétrolier disposant d’une bonne expérience dans le contrôle de gestion (reporting financier, technique) ;
  + Avoir une expérience d’au moins 10 ans dans des missions d’accompagnement d’acteurs pétroliers ;
  + Avoir participé au moins à 2 missions pertinentes au cours des 10 dernières années.
    1. Un expert en élaboration de reporting minier avec les références minimales suivantes ;
  + Être un ingénieur dans le domaine minier avec une forte expertise en matière dans le contrôle de gestion (reporting financier, technique);
  + Avoir une expérience d’au moins 10 ans dans des missions d’accompagnement d’acteurs miniers ;
  + Avoir participé au moins à 2 missions pertinentes pour la mission au cours des 10 dernières années.
    1. Deux ingénieurs informaticiens qui doivent avoir les références minimales suivantes :
  + Avoir un diplôme d’enseignement supérieur (au moins Bac + 4) en informatique, orienté vers le développement ou équivalent ;
  + 10 ans d'expérience dans la modélisation de procédures et l’élaboration de workflows ;
  + Être familier avec l’industrie pétrolière et minière ;
  + Avoir participé au moins à 2 missions similaires de développement et mise en place de Portails au cours des 10 dernières années.

Le Consultant mobilisera tout expert et assistance nécessaire pour la réalisation de la mission dans les délais contractuels.

1. **CONFLIT D’INTÉRÊT**

Le Consultant est tenu de divulguer tout conflit d'intérêt réel, apparent ou potentiel découlant d'autres missions. Lorsque le Consultant représente actuellement une partie ou des parties prenantes potentielles qui créeraient un conflit d'intérêt ou dans la mesure où un conflit d'intérêt pourrait survenir à l'avenir, le Consultant doit détailler toutes les mesures qui pourraient être nécessaires pour éviter les conflits d'intérêt en rapport avec l'exécution de cette mission.

1. **CONFIDENTIALITÉ**

Le Consultant est tenu de garder confidentielles toutes les informations reçues, recueillies ou communiquées, directement ou indirectement, par les autorités, agences, ministères, la Banque mondiale ou d'autres parties prenantes, ainsi que toutes les copies ou analyses qu'il a faites, ou qui ont été faites par des tiers, sur la base de ces informations (collectivement, le matériel). Le Consultant utilisera le matériel exclusivement pour fournir les services décrits dans les présents termes de référence. Les obligations de confidentialité ne s'appliquent pas aux informations du domaine public.